

Top 20 de la bourse suisse : Sept entreprises politiquement actives

Au moins sept des 20 sociétés du Swiss Market Index sont politiquement actives. C'est le résultat d'une consultation lancée par ACTARES cette année pour la troisième fois, après 2007 et 2010. La transparence sur le financement de partis politiques s'est sensiblement améliorée. En revanche, les entreprises sont beaucoup plus réservées sur le financement d'associations économiques ou professionnelles.

RESUME

ACTARES a demandé aux 20 firmes du Swiss Market Index (SMI), si elles avaient soutenu financièrement, et dans quelle mesure, des partis politiques ou des candidatures, en 2011 et 2012. Sur la lancée de ses enquêtes de 2007 et 2010, ACTARES a également cherché à savoir si les entreprises avaient versé des montants liés à des objectifs particuliers pour des campagnes politiques d'associations économiques ou pour des comités de soutien.

Sur les 20 entreprises interrogées, trois n'ont fourni aucune indication et deux autres n'ont pu faire l'objet d'une évaluation, la clarté de leurs réponses n'étant pas suffisante. Sur les quinze restantes, **sept sont politiquement actives** et **huit sont politiquement abstinentes**.

	politiquement active	contributions				directives	
		partis	élections	comités	associations	oui/non	publiques
ABB	non	non	non	non	non	oui	non
Adecco	non	non	non	non	non	oui	—
Credit Suisse	oui	oui	oui	—	—	oui	oui
Geberit	non	non	non	non	non	oui	non
Givaudan	peu clair	non	—	—	—	—	—
Holcim	oui	—	—	—	—	—	—
Julius Bär	oui	non	non	oui	oui	oui	non
Nestlé	oui	oui	non	non	—	oui	oui
Roche	oui	oui	—	—	—	oui	non
SGS	non	non	non	non	non	oui	oui
Swatch Group	non	non	non	non	non	—	—
Swiss Re	oui	—	—	—	—	oui	—
Swisscom	non	non	non	non	non	oui	non
Syngenta	peu clair	non	non	—	—	oui	oui
Transocean	non	non	non	non	non	oui	oui
UBS	oui	oui	oui	non	non	oui	non
Zurich IG	non	non	non	non	non	oui	—

- Les réponses reposent sur les données fournies par les entreprises.
- Un tiret (—) signifie "aucune réponse spécifique, ou réponse vague".
- Sont considérées comme dons de nature politique à des associations les sommes liées à des campagnes politiques, mais pas les cotisations ordinaires.
- Le questionnaire complet figure en annexe.

ANALYSE

Les dons des entreprises politiquement actives à des partis politiques peuvent atteindre le million de francs.

Credit Suisse et **UBS** ont fait en 2012 un pas vers plus de transparence et rendus publics des critères clairs, des montants globaux et des clés de répartition sur les soutiens financiers à des partis politiques.

Credit Suisse propose depuis l'année 2012 à tous les partis constituant un groupe parlementaire aux chambres fédérales un soutien financier, indépendamment de leur orientation politique. Un million par année est réparti entre les partis qui ont fait une demande de soutien. Le montant est déterminé en fonction du nombre de sièges au niveau cantonal et fédéral. Quels partis ont bénéficié de ce soutien en 2012 ? Credit Suisse ne donne pas cette information.

UBS a mis en 2012 également à disposition un million de francs pour des partis, pour autant qu'ils constituent un groupe parlementaire au niveau fédéral ou siègent dans les instances cantonales. Contrairement à Credit Suisse, UBS a défini aussi des critères politiques : elle exige une adhésion "significative" à "la concurrence et à l'économie de marché". En ont profité en 2012 : le parti bourgeois démocratique (PBD), le parti libéral-radical (PLR), le parti démocrate chrétien (PDC), le parti vert libéral (PVL) et l'union démocratique du centre (UDC).

Les deux banques ont soutenu des candidatures de leurs employés, indépendamment de leur appartenance politique, à l'occasion des élections aux chambres fédérales de 2011 par des montants qu'elles qualifient de "modestes".

Credit Suisse et UBS communiquent moins clairement sur leurs subventions à des associations ou des comités de soutien : les deux banques mentionnent leur appui à Economiesuisse et à d'autres organisations. Les montants se limitent-ils à des cotisations, ou incluent-ils aussi des sommes versées pour des campagnes politiques ? Les deux banques restent dans le flou.

Julius Bär, troisième banque du SMI, ne verse pas de montant global aux partis politiques ou pour des candidatures individuelles, mais soutient "des engagements interpartis et des actions des partis bourgeois" ainsi que des "campagnes de votations de groupes d'intérêts". De toutes les entreprises, Julius Bär a été celle qui de loin a fourni les réponses les plus détaillées.

En 2012 et 2013, Julius Bär a soutenu des comités dans le cadre de votations et des campagnes politiques pour un total de 231'500 francs. Une part significative a été engagée au plan cantonal zurichois, siège de la banque : places de stationnement, extension de l'aéroport, révision de la loi fiscale. D'autre part, Julius Bär a aussi soutenu le PLR zurichois et le PLR suisse, chacun avec 25'000 francs, dans leur campagne pour les accords bilatéraux. Economiesuisse a reçu 100'000 francs pour la campagne contre l'initiative "Minder".

Swiss Re "assure un soutien financier à des organisations qui représentent les intérêts de la politique économique des assurances en général et de Swiss Re en particulier". Elle soutient aussi "une formation attractive et de haute qualité, de bonnes liaisons pour le trafic de transports international, l'ouverture des marchés et des conditions-cadres attractives sur le plan local". L'identité des destinataires et le niveau des montants versés ne sont pas communiqués par Swiss Re.

Les versements de **Holcim** liés à la politique se sont montés dans le monde à 151'304 francs en 2011 et 361'500 en 2012 – chiffres qui figurent dans le rapport annuel. Les versements de nature politique en Suisse représentent "un nombre à cinq chiffres, dans le bas de la fourchette", selon la réponse fournie à ACTARES. Les différences d'une année à l'autre dépendent, selon Holcim, de l'occurrence d'élections ou de "processus politiques importants". Les associations économiques ont touché "un montant à six chiffres, dans le bas de la fourchette". Quant à savoir s'il s'agit de cotisations ou de montants consacrés à des campagnes, ce n'est pas clair.

Nestlé reconnaît avoir attribué en 2011 et 2012 des montants "au maximum à cinq chiffres" à des partis qui s'engagent pour "un ordre économique basé sur l'économie de marché". La firme ne soutient ni candidatures individuelles, ni comités actifs dans le cadre de votations. Elle se permet en revanche de soutenir "exceptionnellement" des campagnes d'associations économiques.

Roche a dépensé 8 millions de francs et 7 millions en 2012 pour la "préservation de ses intérêts". Sont inclus les montants dévolus aussi bien aux groupements économiques et aux associations de branche qu'à des partis politiques. Pour les deux années, les montants versés à des partis ont atteint, selon Roche, "moins de 4%" des montants indiqués, et les partis soutenus ont obtenu des "montants à cinq chiffres, dans le bas de la fourchette".

Depuis 2007, la transparence du financement aux partis s'améliore, mais le financement de campagnes d'associations reste dans l'ombre.

En 2007 et en 2010 déjà, ACTARES a interrogé les entreprises du SMI sur le financement de partis politiques (les associations et les comités de soutien n'avaient pas été inclus). Le nombre d'entreprises affirmant n'accorder aucun soutien aux partis politiques est resté remarquablement stable : elles étaient 8 lors de ces deux études, comme pour l'année 2012.

Le comportement des 15 entreprises qui faisaient partie du SMI lors des trois enquêtes est stable. Seules deux d'entre elles (Credit Suisse et Zurich Insurance Group) ont oscillé entre la catégorie des entreprises donatrices et celle des abstentionnistes.

Les versements sont en augmentation : en 2007 et 2010, aucune entreprise n'a indiqué un montant total de plus de 100'000 francs pour le soutien aux partis politiques (en 2007, très peu d'entre elles ont fourni des chiffres). Pour 2012, deux sociétés font état de sommes plutôt élevées. Credit Suisse et UBS mettent chacune un million de francs par an à disposition de l'ensemble des partis, alors que les autres continuent à évoquer des versements inférieurs à 100'000 francs. Nestlé et Roche allouent des montants dans le bas de la fourchette à cinq chiffres à des partis choisis. Holcim attribue en tout un montant dans le bas de la fourchette à cinq chiffres pour des enjeux politiques en Suisse, sans que l'on sache clairement si le soutien à des partis en fait partie. Quant aux deux dernières entreprises actives, Swiss Re ne donne pas de détails, et Julius Bär ne finance que des campagnes, sans verser de montant forfaitaire à des partis.

La comparaison des enquêtes de 2007, 2010 et 2013 permet de constater un progrès réjouissant en matière de transparence. Si deux des sept entreprises soutenant des partis (Holcim et Swiss Re) restent vagues, les cinq autres communiquent de manière plus ouverte. Parmi ces dernières,

les banques (Credit Suisse, Julius Bär et UBS) sont les plus en avance. La branche pharmaceutique est par contre beaucoup plus réticente, seule Roche ayant répondu.

Le financement de campagnes des associations faitières reste opaque. A la question du financement des partis, seules deux réponses étaient trop vagues pour être interprétées. Par contre, les indications de sept entreprises relatives aux contributions à des campagnes d'organisations professionnelles étaient trop peu claires pour en tirer des conclusions. Seule Julius Bär, reconnaît explicitement le soutien à une campagne. Sa contribution à la campagne d'économiesuisse contre l'initiative "Minder" (100'000 francs) est plus élevé que le montant "à cinq chiffres, dans le bas de la fourchette" que les partis reçoivent habituellement ; cela laisse supposer que les montants affectés à des campagnes politiques dans un but particulier jouent un rôle plus important dans l'engagement politique des entreprises que des dons forfaitaires à des partis politiques.

Une obligation de transparence dans ce domaine trouve actuellement un très faible soutien (voir questionnaire en annexe ; l'information n'a pas été reprise dans le tableau). Une seule des 20 entreprises du SMI, SGS, s'exprime favorablement à condition que cela soit valable pour *tous* les donateurs et bénéficiaires de versements de nature politique.

ACTARES DEMANDE L'IMPLICATION DE L'ACTIONNARIAT

ACTARES est bien consciente que le thème "dons de nature politique" est un serpent de mer. Pour commencer, dans les comptes et les rapports des entreprises, la distinction entre les dons politiques et d'autre nature, par exemple philanthropiques, est difficile à établir. Ces dernières années, les tentatives d'empoigner le problème par l'autre bout, en obligeant les partis politiques à rendre publics les montants perçus, ont échoué au niveau Suisse. Outre des motions déposées à Berne ou des récoltes de signatures pour des initiatives, on a même imaginé un financement des partis par l'Etat, pour remplacer les dons privés.

En tant qu'association d'actionnaires, ACTARES ne se prononce pas sur les propositions d'une réglementation générale du financement des partis politiques. Ce sont les contributions de sociétés cotées en bourse à des acteurs politiques qui préoccupent ACTARES. Cette préoccupation est directement liée au rapport entre les actionnaires et l'entreprise : l'actionariat est le propriétaire, la direction et le conseil d'administration doivent agir in fine dans le sens de la volonté des actionnaires - ne serait-ce que pour éviter des conflits d'intérêts intolérables. Le meilleur exemple est donné par l'initiative acceptée par le peuple suisse "contre les rémunérations abusives" du conseiller aux Etats Thomas Minder, qui renforce les droits des actionnaires. La campagne contre cette initiative a été co-financée par différentes entreprises suisses cotées en bourse, sans consultation formelle de leurs actionnaires. Ont-elles agi dans l'intérêt de ces derniers ? Les avis sont au moins partagés.

De tels conflits d'intérêts pourraient être facilement évités en s'abstenant d'intervenir. Mais ACTARES ne désire pas par principe que les entreprises renoncent à faire valoir leur point de vue dans le débat politique.

Une meilleure transparence et une plus grande implication de l'actionnariat dans le processus de décision sur des dons de nature politique sont inéluctables. Ce qui pourrait se formuler concrètement de la manière suivante :

- Directives détaillées sur les dons de nature politique, présentées aux actionnaires, faisant l'objet de votes consultatifs ou contraignants.
- Budgets pour des dons de nature politique, présentés aux actionnaires, faisant l'objet de votes consultatifs ou contraignants.
- Présentation détaillée a posteriori des destinataires et des montants attribués, pour que les actionnaires, en parfaite connaissance des faits, puissent poser des questions et prendre des décisions pour l'avenir.

ACTARES, organisation sans but lucratif, a été fondée en 2000. Ses 1'300 membres veulent faire valoir activement leurs droits d'actionnaires et s'engagent pour que les sociétés par actions cotées à la bourse suisse mènent une politique d'entreprise responsable, attentive aux aspects financiers, humains et environnementaux. ACTARES recherche le dialogue avec ces entreprises - par des courriers, des contacts directs et des participations aux assemblées générales. Les membres peuvent déléguer à ACTARES les droits de vote liés à leurs actions.

ANNEXE : QUESTIONNAIRE

Dons à des partis politiques

- 1 Votre firme a-t-elle fait des dons en 2011 et en 2012 à des partis politiques?
- 2 Si oui, auxquels?
- 3 De quels montants?

Dons à des personnes candidates à des responsabilités politiques en Suisse

- 4 Votre firme a-t-elle fait des dons en 2011 et en 2012 à des candidat(e)s? *
- 5 Si oui, à qui?
- 6 De quels montants?

* Non compris la mise à disposition de temps pour des employés actifs en politique.
Ce qui intéresse ici, ce sont les dons en espèces (mais aussi ceux qui ont été faits à des employés)

Dons à des comités de soutien

- 7 Votre firme a-t-elle fait des dons en 2011 et en 2012 à des comités de soutien?
- 8 Si oui, auxquels?
- 9 De quels montants?

Dons liés à un but spécifique à des associations pour la réalisation de campagnes politiques

- 10 Votre firme a-t-elle en 2011 et en 2012 fait des dons à des associations?
- 11 Auxquelles? Pour quelles campagnes?
- 12 De quels montants?

Directives

- 13 Existe-t-il dans votre firme des directives internes relatives à des appuis financiers à des acteurs politiques?
- 14 Si oui, ces directives sont-elles accessibles au public?

Communication publique

- 15 Votre firme serait-elle favorable ou défavorable à l'obligation pour les entreprises de rendre publics les dons versés à des acteurs politiques ? Merci de préciser la justification de votre réponse.

Remarques

- 16